



CC du Canton de Pontvallain (Siren : 247200470)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Cérans-Foulletourte
Arrondissement	Flèche
Département	Sarthe
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/1993
Date d'effet	28/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. François BOUSSARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	72330 CERANS FOULLETOURTE
Téléphone	02 43 87 80 20
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	12 876
Densité moyenne	60,52

Périmètre

Nombre total de communes membres : 9

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
72	Cérans-Foulletourte (217200518)	3 323
72	Château-l'Hermitage (217200724)	272
72	La Fontaine-Saint-Martin (217201359)	619
72	Mansigné (217201821)	1 610
72	Oizé (217202266)	1 317
72	Pontvallain (217202431)	1 759
72	Requeil (217202522)	1 230
72	Saint-Jean-de-la-Motte (217202910)	902
72	Yvré-le-Pölin (217203850)	1 844

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 18

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif - <i>Gestion de l'ensemble du service public d'assainissement non collectif (SPANC)</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés - <i>Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (syndicat Val de Loir).</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - <i>Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (syndicat Val de Loir).</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Activités Enfance et Jeunesse - Equipement, gestion et entretien de structures mettant en œuvre les termes du Contrat Temps Libre : ? Multi-accueil ? Accueil périscolaire ? CLSH ? Camps de jeunes ? Développement action pré-ados et ados Sanitaire, Social et Emploi - Actions, service et équipement à caractère social en faveur de la petite enfance mettant en œuvre les termes et les objectifs du Contrat Enfance dont les effets dépassent le cadre communal : ? Gestion et équipement d'un relais d'assistantes maternelles (RAM) - Action sur la coordination gérontologique : adhésion au C.L.I.C. - Action sociale : équipement et fonctionnement d'un local pour les restos du cœur - Gestion et équipement d'un service intercommunal sur l'emploi : mise en place d'actions, mise en relation avec les entreprises - Participation financière aux dispositifs d'aides aux demandeurs d'emplois : PAIO, maison de l'emploi départementale, - Participation financière aux actions d'aide médico-sociale dont la liste est arrêtée chaque année par le conseil de communauté</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Aménagement, entretien et gestion des zones existantes de la « Petite Montagne » de CERANS FOULLETOURTE et de « Belle Croix » à REQUEIL.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- La création, l'extension et la gestion d'immobilier d'entreprise situé sur les zones existantes énumérées ci-dessus. - Accompagnement de porteurs de projets et des acteurs économiques locaux (prêt d'honneur, ORAC, garantie d'emprunt en partenariat avec divers organismes économiques). - Gestion et équipement d'un service intercommunal sur l'emploi : mise en place d'actions, mise en relation avec les entreprises - Participation financière aux dispositifs d'aides aux demandeurs d'emplois : PAIO, maison de l'emploi départementale, - l'accueil, l'information et la promotion touristique pour son territoire. L'intérêt communautaire portera sur : . élaboration et mise en oeuvre de la politique locale du tourisme et des programmes de développement touristique : schéma de développement . animation et mise en réseau des opérateurs touristiques . participation financière aux animations de loisirs dans la mesure où l'animation est d'intérêt communautaire (fréquentation, thème...)

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Équipement, gestion et entretien du gymnase de Pontvallain Participation aux dépenses d'investissement du gymnase et de la piste du collège de Cérans-Foulletourte

- Activités culturelles ou socioculturelles

Culture - Gestion de l'école de musique intercommunale, de son parc instrumental et d'un orchestre au collège - Participation au financement des associations du territoire qui proposent un enseignement artistique, des manifestations culturelles, du jumelage ou autres manifestations annuelles mettant en valeur les spécificités du territoire, d'intérêt communautaire dont la liste est arrêtée chaque année par le conseil de communauté Organisation et gestion du réseau intercommunal de lecture publique. Sera d'intérêt communautaire : . les projets pédagogiques du réseau . l'animation du réseau . la communication des animations du réseau . la maintenance informatique et hébergement des logiciels des bibliothèques communales . les frais de déplacements ou frais de véhicule occasionnés par le fonctionnement du réseau . les frais de fournitures administratives du réseau

- Activités sportives

- Participation par des subventions aux associations du territoire qui proposent un enseignement sportif et une formation aux jeunes ainsi que des animations liées au sport dont la liste est définie chaque année par le conseil de communauté - Coordination et animation des activités sportives sur le territoire communautaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Développement touristique

- Tourisme

Création, extension, gestion d'un village de chalets à Mansigné : équipement touristique homogène présentant un caractère exceptionnel ainsi qu'un rayonnement au-delà des limites géographiques de la communauté de communes.

Aménagement et gestion des équipements composant la zone d'activités touristique situés sur la commune de Mansigné en tant qu'ils sont le complément logique et indispensable à une gestion pertinente et satisfaisante du village de chalets, tel que prévu dans le cadre de la compétence d'aménagement de l'espace communautaire

Logement et habitat

- Politique du logement social

o Les opérations de logements sociaux locatifs neufs en lien avec les bailleurs sociaux : achat de terrain et garantie d'emprunt auprès des bailleurs sociaux

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
o L'aménagement, entretien et gestion de logements d'urgence destinés à accueillir temporairement : des personnes résidant sur le territoire communautaire qui se voient soudainement privées de l'usage de leur logement habituel,

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Opération pour l'amélioration de l'habitat.

Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays - <i>Charte de territoire</i> : Pièces et missions nécessaires à son exécution Il est d'intérêt communautaire que la Communauté de Communes participe, dans le cadre de ses compétences, aux activités du syndicat mixte du Pays de la Vallée du Loir, apporte son soutien aux actions conduites dans le cadre de la Charte de territoire et bénéficie des politiques contractuelles ou opérations qui en découlent.
- NTIC (Internet, câble...) - <i>La coordination et le développement de systèmes d'informations géographiques (SIG) sur les communes membres. Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus au I de l'article L 1425-1 du CGCT.</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage - <i>Création, extension, aménagement, entretien et gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage</i>
- Autres - <i>Prélèvement de la taxe de séjour : délégation au syndicat du Pays de la Vallée du Loir - Achat, gestion et entretien de matériel de nettoyage intercommunal roulant pour la voirie - Etudes, construction immobilière et réhabilitation d'un espace santé multisite à Cérans Foulletourte et Yvré le Polin regroupant les professionnels de la santé en équipe pluri-disciplinaire</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
72	SM du Val de Loir pour collectes et traitement des déchets (257200147)	SM fermé	42 176
72	SM Sarthois d'Aménagement Numérique (257202432)	SM ouvert	311 971
72	SM du Pays Vallée du Loir (257202366)	SM ouvert	81 492
72	SM de la région mancelle pour le stationnement des gens du voyage (257202382)	SM fermé	340 303

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)